

Zorgbibe, Charles. *Les alliances dans le système mondial*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Perspectives internationales », 1983, 261 p.

Michel Fortmann

Volume 15, numéro 3, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701721ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701721ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fortmann, M. (1984). Compte rendu de [Zorgbibe, Charles. *Les alliances dans le système mondial*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Perspectives internationales », 1983, 261 p.] *Études internationales*, 15(3), 648–650.
<https://doi.org/10.7202/701721ar>

ZORGBIBE, Charles. *Les alliances dans le système mondial*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Perspectives internationales », 1983, 261 p.

Dans une période caractérisée par un nouveau inquiétant des tensions est-ouest, mais aussi par le désarroi des opinions publiques placées brutalement face au danger de l'holocauste nucléaire, il n'est pas superflu de se rappeler que la sécurité doit être considérée comme un bien commun, une valeur partagée, fondée sur les notions de communauté, d'alliance, d'équilibre des pouvoirs et d'interdépendance.

Dans cette perspective, si l'on se rappelle aussi le peu de place consacrée aux alliances dans les traités récents de relations internationales, le livre de Charles Zorgbibe est le bienvenu, d'autant plus que son titre promet une analyse nouvelle de la notion de sécurité collective et de son rôle dans l'équilibre mondial.

Dans une large mesure, l'auteur satisfait formellement cette attente. En effet, sa démarche claire, structurée et systématique est tout à l'honneur de ce qu'il est convenu d'appeler l'esprit cartésien. Le plan de l'ouvrage évoque, d'ailleurs, sans conteste les perspectives géométriques et nettes des jardins à la française: le lecteur est ainsi convié, d'abord, à un historique succinct (de Ramsès II à nos jours) qui s'ouvre sur un exercice de définition du phénomène étudié pour déboucher, ensuite, sur les deux parties centrales traitant des fonctions des alliances, le texte s'achevant par une analyse de l'impact de ces dernières sur l'organisation internationale et, spécifiquement, des perspectives de l'OTAN dans le cadre de la sécurité européenne.

Dans le détail, mis à part l'historique (première partie) qui, malgré son érudition nous paraît vide d'hypothèse ou même de problématique, les quatre parties suivantes sont, chacune, rigoureusement structurées à l'image de la démarche globale.

Il est particulièrement satisfaisant, d'un point de vue pédagogique, de trouver, dans la seconde partie (au chapitre 4), une synthèse

des définitions qui s'appliquent au concept d'alliance, mais aussi une comparaison de la notion d'alliance avec d'autres accords similaires tels les traités de non-agression, les pactes consultatifs et les traités d'amitié. Spécifiquement, les trois définitions proposées par Zorgbibe sont:

- 1) un engagement d'assistance militaire (p. 67)
- 2) l'alliance perçue comme un regroupement d'intérêts politiques ou économiques (par exemple, l'OPEC) (p. 68)
- 3) « un contrat soutenu par l'accord des volontés » (p. 70).

Complétant ces définitions, le chapitre 6 (de la classification des alliances à la dialectique de l'alliance) propose une taxonomie exhaustive des différents types d'alliances suivant leur caractère (offensif-défensif, par exemple) ou leur nature (bilatérale-collective), l'ensemble étant illustré de nombreux exemples historiques.

Les deux parties suivantes constituent le coeur du sujet. La première s'attache à décrire la fonction explicite des alliances, c'est-à-dire la dissuasion d'un agresseur éventuel, la seconde analyse la fonction implicite des alliances, à savoir l'intégration.

En ce qui a trait à la dissuasion, l'auteur relève trois points précis. Une alliance, tout d'abord, devrait désigner l'ennemi, circonscrire une zone de protection et définir les actes d'hostilité susceptibles d'engager les alliés dans le conflit. Sa fonction seconde serait d'organiser la coopération, de fixer les procédures « susceptibles d'assurer la mise en oeuvre des obligations du traité » (p. 114). En troisième lieu, C. Zorgbibe s'attache à souligner le problème que pose l'arme nucléaire par rapport à la fonction de dissuasion des alliances. Plus précisément, le nucléaire renforce-t-il la cohésion des alliances ou bien les fragmente-t-il? Ces deux thèses sont examinées à la lumière de l'expérience de l'OTAN et l'auteur souligne particulièrement le paradoxe illustré par la double nécessité du contrôle central de l'arme nucléaire et celle de la souveraineté nationale. En d'autres mots, « un

commandement et un contrôle centraux de toutes les armes nucléaires de l'alliance sont incompatibles avec une souveraineté intacte » (p. 147). En dehors de l'Europe et du cas français, le schisme russo-chinois mettrait en évidence cette contradiction.

En ce qui a trait à la fonction intégratrice des alliances, Zorgbibe divise son sujet en deux parties, la première traitant des alliances occidentales, l'autre du monde socialiste. Dans le premier cas comme dans le second, il est surtout question d'une pathologie de la bipolarité, à savoir l'interventionnisme des superpuissances au sein des regroupements de pays qu'elles dominent. De nombreux cas sont discutés, mais, particulièrement, ceux de la Tchécoslovaquie et de l'Afghanistan.

La dernière partie de l'ouvrage, finalement, s'interroge sur l'illégalité et aussi l'immoralité des alliances, perçues comme des effets de la pactomanie contemporaine sur la société internationale. Malgré une certaine dose de pessimisme, l'auteur conclut, cependant, que « les alliances constituent, en fait, par l'équilibre, même précaire, même injuste qu'elles réalisent, par le dialogue qu'elles engagent entre elles... un élément fondamental du système international » (p. 222).

En fait, selon C. Zorgbibe, malgré « un certain nombre d'effets logiques et induits... pouvant échapper à la conscience même des acteurs » (p. 223), malgré la pesanteur du système des alliances et le caractère quelquefois « pervers » de ses mécanismes d'autorégulation, il n'en reste pas moins, pour les acteurs, une sorte d'espace de liberté qui leur permettrait, éventuellement, de corriger ces effets négatifs.

En guise de conclusion, il est donc proposé au lecteur une réflexion prospective concernant l'Alliance atlantique. Cette dernière devrait, en termes normatifs, tenter de concilier les notions de sécurité collective et de changements politiques. Autrement dit, si le but immédiat de l'OTAN doit être de « prévenir, à la fois, toute action d'envergure menée par surprise et toute concentration de troupes à des fins de pressions politiques » (p. 226), l'Alliance ainsi que le Pacte de Varsovie

devraient aussi se « transformer progressivement en instruments de contacts politiques » (p. 227) dont l'objectif serait d'institutionnaliser « un dialogue paneuropéen ». L'auteur proposerait, par là, un dépassement des alliances, mais aussi un retrait progressif des supergrands ainsi que la constitution d'une force de frappe nucléaire européenne et la substitution d'un traité de sécurité paneuropéen aux pactes existants. Dans la pratique, cependant, de nombreux obstacles s'opposent à cette évolution et, en particulier, les tensions internes de l'Alliance ainsi que les problèmes de l'unité européenne; l'ouvrage s'achève donc sur une vision très floue de l'avenir, vision qui laisse plus ou moins le lecteur à la « croisée des chemins », sans signe indicateur pour le guider.

Considérant, maintenant, l'ouvrage dans son ensemble, nous ne contestons ni la démarche générale de l'ouvrage (sa structure), ni sa richesse intellectuelle. En bref, le texte présente un intérêt incontestable du fait de son érudition historique et du niveau des idées présentées. Cependant, une faiblesse majeure peut irriter le lecteur soucieux de clarté et de rigueur. L'auteur, en effet, ne présente ni problématique, ni cadre théorique, ni système d'hypothèses, ni conclusion formelle. En d'autres mots, nous sommes immédiatement conviés à un tourbillon de faits historiques, sans en discerner la logique, pour, finalement, nous retrouver au terme de l'ouvrage, sans savoir précisément ce que l'on a voulu nous démontrer. Dans cette perspective, chaque élément de la démarche laisse le lecteur sur sa faim, dans la mesure où chacun d'eux s'apparente trop à un exercice formel. En substance, l'ouvrage offre donc, à l'intérieur d'une architecture classique, une « bouillabaisse » de données qui hésite entre le formalisme juridique de la deuxième partie et l'éditorialisme historiciste de la première. N'échapperaient à cette critique que les chapitres où l'auteur traite réellement d'une question précise, qu'il s'agisse de l'impact de l'arme nucléaire sur les alliances ou de l'avenir de l'OTAN.

Nous laisserons de côté le langage un peu pompeux de l'auteur ainsi que le style général

— caractéristique des intellectuels d'outre-Atlantique —¹ pour déplorer, donc, ce manque fondamental d'orientation théorique qui fait de l'ouvrage de C. Zorgbibe une réflexion parmi d'autres et non un texte exceptionnel.

Michel FORTMANN

Département de science politique
Université de Montréal

AFRIQUE

CAMPBELL, Bonnie K. *Les enjeux de la bauxite: La Guinée face aux multinationales de l'aluminium*. Montréal-Genève, Presse de l'Université de Montréal-Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, 1983, 184 p.

À l'instar du travail récent sur l'industrie de l'aluminium au Ghana, Bonnie Campbell entend partir non pas d'« en haut », mais bien d'un cas concret d'implantation de firmes multinationales dans un pays donné, la Guinée. La première partie de l'étude est consacrée à la « filière de l'aluminium », c'est-à-dire de la logique de localisation des étapes de production dans l'industrie mondiale de la bauxite et de l'aluminium. Dans la seconde partie, trois chapitres traitent de l'évolution du secteur de la bauxite en République de Guinée. En dépit d'une convention qui fut jugée radicale à l'époque et négociée entre ce pays et les sociétés internationales de l'aluminium, malgré les promesses que ces dernières avaient faites de procéder à la transformation de la bauxite sur place, l'auteur constate que la Guinée est restée un pourvoyeur de matière première. Un quatrième chapitre, consacré à un projet « irlandais » visant à transformer la bauxite guinéenne en alumine, paraît d'ailleurs démontrer l'impuissance de la Guinée à

attirer chez elle les étapes de transformation malgré les atouts exceptionnels dont ce pays dispose (main-d'œuvre bon marché, ressources hydro-électriques abondantes).

Pourquoi cette impuissance? Poser la question revient d'abord à remettre en cause la perspective théorique néo-classique et à infirmer ses hypothèses sur le nécessaire mouvement d'extension/délocalisation industrielle vers les zones périphériques. La réponse à la question posée par l'auteur est en réalité plus complexe que la théorie ne le laisse entendre. « Il faut, avance B. Campbell, trouver la logique de la localisation au niveau de la branche aluminium dans son ensemble et des transformations mondiales de la logiques d'accumulation au stade de l'internationalisation de la production ». Or cette logique est actuellement en lente mutation, mutation qui peut paraître parfois procéder par des « à-coups » contradictoires. Beaucoup d'activités industrielles au centre ne sont plus effectivement aujourd'hui des lieux de valorisation du capital; celui-ci va alors s'investir dans d'autres branches en aval; au centre, seront conservées deux fonctions essentielles: le contrôle sur la reproduction à travers la *maîtrise technologique* (le « know how », les licences de fabrication, etc...) et *financière*, ainsi que la maîtrise de la *mise en valeur de la marchandise* (la commercialisation). Mais ce mouvement ne se fait pas de manière univoque et unilinéaire. Le fait que les activités de transformation commencent à s'implanter actuellement en Guinée illustre bien cette tendance à la délocalisation (*cf.* le nouveau projet de Fria de transformation de la bauxite), bien que dans une première phase, le mouvement de délocalisation (*cf.* le nouveau projet de Fria me l'Irlande qui offre lui aussi des ressources énergétiques importantes, des avantages fiscaux non négligeables en même temps qu'il est situé près des lieux de commercialisation).

Mais il n'est pas exclu que la Guinée soit à son tour le lieu d'activités de transformation plus intensives: les revendications guinéennes, de menaçantes qu'elle pouvaient apparaître au début des années 60, semblent passées maintenant à l'intérieur de la logique d'accumulation avec les transformations ac-

1. Comme dans les expressions: Tiers État planétaire (p. 69), Pologne... désarticulée (p. 207), Amérique chassée d'Europe, île-continent dans un monde hostile (p. 258).